



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21060210

Déposé / Reçu le

12 MAI 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0808 448 181

Nom

(en entier) : Vinci Finance International

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Avenue Louise 143, boîte 4, 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

L'assemblée générale, réunie le 27 avril 2021, a ratifié la cooptation, par le Conseil d'administration du 20 janvier 2021, de Monsieur Christophe Ferrer, à compter du 1^{er} février en qualité d'administrateur suite à la démission de Monsieur Thierry Mirville de son mandat d'administrateur à cette même date.

Ce mandat viendra à échéance au terme du mandat initié par Monsieur Thierry Mirville soit à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2022.

Me Olivier Querinjean, avocat au barreau de Bruxelles, est chargé de l'accomplissement des formalités de publication d'un extrait des présentes résolutions aux Annexes du Moniteur belge.

Olivier Querinjean,
par procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/05/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).